

Cote du document: EB 2021/133/R.38
Point de l'ordre du jour: 18 d)
Date: 13 septembre 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante-deuxième réunion

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Advit Nath

Contrôleur et Directeur
Division du Contrôleur financier
téléphone: +39 06 5459 2829
courriel: a.nath@ifad.org

Allegra Saitto

Cheffe
Information financière et finances
téléphone: +39 06 5459 2405
courriel: a.saitto@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-troisième session
Rome, 13-16 septembre 2021

Pour: **Information**

Résumé

1. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, la cent soixante-deuxième réunion du Comité d'audit s'est tenue par visioconférence.
2. Le Comité d'audit a approuvé la Politique concernant la rotation et les services du commissaire aux comptes du FIDA.
3. Le Comité a examiné les documents ci-après, qui seraient soumis au Conseil d'administration pour approbation:
 - à sa cent trente-troisième session:
 - Mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré: le programme d'eurobons à moyen terme du FIDA;
 - Niveau cible du programme de prêts et dons et annonces de contributions pour FIDA12;
 - à sa cent trente-quatrième session:
 - Sélection du commissaire aux comptes (2022-2026);
 - Modification des Principes et critères applicables aux financements du FIDA.
4. Le Comité a également examiné plusieurs points devant être soumis au Conseil d'administration pour examen à sa prochaine session:
 - Prêts du FIDA assortis de conditions ordinaires: mise à jour des éléments de tarification;
 - Rapport sur l'état de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA;
 - Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2022, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2022 et du plan indicatif pour 2023-2024 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA.
5. En outre, les membres du Comité, après avoir reçu des informations actualisées, ont examiné les points suivants de l'ordre du jour:
 - Continuité des opérations et efficacité des méthodes de travail: répercussions de la COVID-19;
 - Rapport de situation sur le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2021;
 - Gestion améliorée de l'efficacité et des ressources (répartition intelligente du budget);
 - Mécanisme d'accès aux ressources empruntées;
 - Gestion globale des risques.

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante-deuxième réunion

1. À sa cent soixante-deuxième réunion, tenue le 2 septembre 2021, le Comité d'audit a examiné les questions ci-après, qu'il souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration. Compte tenu de la situation d'urgence provoquée par la COVID-19, la réunion s'est déroulée en ligne, au moyen de l'application de visioconférence Zoom.

Adoption de l'ordre du jour (AC 2021/162/R.1)

2. L'ordre du jour a été adopté, y compris, au titre des « questions diverses », l'examen du rapport d'audit interne IAR-21-09 sur l'audit de la supervision du programme de pays au Burkina Faso, en séance à huis clos.

Procès-verbal de la cent soixante et unième réunion du Comité d'audit (AC 2021/162/R.2) – pour approbation

3. Le procès-verbal a été approuvé sans modification.

Rapport de situation sur le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2021 (AC 2021/162/R.4) – pour examen

4. Le Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) a fait le point sur les activités d'enquête et de lutte contre la corruption menées au cours de l'exercice 2021. Il a été noté qu'AUO avait terminé la sélection des bureaux de pays et des programmes de pays à auditer en 2021, en veillant à couvrir équitablement toutes les typologies de bureaux et les différentes régions. Le Comité a été informé qu'AUO avait connu une rotation élevée de son personnel au cours des derniers mois et que les capacités en personnel étaient en cours de renforcement grâce au recrutement de nouveaux effectifs, lui permettant ainsi d'exécuter son plan de travail actualisé.
5. Le Comité a été informé de l'achèvement de l'audit sur les questions transversales et institutionnelles découlant des audits de pôles. Il a également été noté qu'AUO avait simplifié le format des rapports d'audit.
6. Les membres du Comité ont demandé des détails sur les besoins en personnel, la planification des activités et l'état actuel du plan de travail, la mise en œuvre des recommandations issues d'audits, les causes des allégations faisant l'objet d'enquêtes et leurs tendances, le recours à des experts externes, les activités d'AUO concernant le renforcement des capacités nationales, et l'incidence institutionnelle des constatations qui se dégagent de façon récurrente quant aux activités des pôles et des bureaux de pays.
7. AUO a précisé que la rotation du personnel était imputable au départ de personnes ayant saisi des occasions de promotion dans d'autres organismes des Nations Unies et au processus de réaffectation des effectifs du Fonds, et que cela avait eu des répercussions sur l'exécution du plan de travail de 2021. Bien que cette situation ait eu une incidence sur l'exécution du plan de travail de 2021, AUO ne ménageait aucun effort pour mener à bien le plan actualisé et réduire au maximum les reports d'activités sur 2022. AUO a informé le Comité que des progrès importants avaient été accomplis dans la mise en œuvre de certaines recommandations pertinentes, et que les constatations des audits de pôles portant sur les processus institutionnels avaient été abordées à l'échelle de l'institution dans le cadre du rapport transversal. AUO a souligné qu'il n'y avait pas d'explication claire quant à l'évolution imprévisible du nombre d'allégations de pratiques interdites et que la tendance à la hausse des allégations internes ne pouvait pas être attribuée à une seule cause en particulier. Il a aussi fait observer que la plupart de ces questions étaient traitées efficacement par le Bureau de la déontologie et que très peu étaient renvoyées pour enquête.
8. Le Comité a pris note de ces informations.

Point 7 de l'ordre du jour – Processus de sélection du commissaire aux comptes

a) Sélection du commissaire aux comptes (2022-2026) (AC 2021/162/R.5) – pour approbation

9. La direction a informé le Comité des résultats du processus de sélection du commissaire aux comptes pour la période 2022-2026. Elle a souligné l'appui précieux reçu tout au long du processus de la part des représentants au Comité d'audit, Angela Cameron (Royaume-Uni) et Gian Paolo Ruggiero (Italie). Il a été noté que le processus était hautement technique et qu'il était conçu de façon à assurer une large concurrence entre les cabinets d'audit. Le Comité a été informé qu'à l'issue de la procédure d'appel d'offres, la seule proposition pleinement admissible répondant à toutes les exigences techniques et commerciales était celle de PricewaterhouseCoopers S.p.A..
10. Les membres ont salué le processus très rigoureux mis en place. Certains ont demandé des éclaircissements sur les étapes du processus d'appel d'offres qui avait visé à attirer des cabinets d'audit de renommée internationale.
11. La direction a fourni les détails nécessaires sur les étapes de la passation de marché. Elle a également noté que des institutions analogues avaient fait face à des circonstances similaires pour les diverses raisons mentionnées.
12. Le Comité a pris acte de ces informations et donné son aval à ce que l'attribution du marché à PriceWaterhouseCoopers S.p.A. pour la prestation de services d'audit externe pour la période 2022-2026 soit soumise à la cent trente-quatrième session du Conseil d'administration pour approbation.

b) Mise à jour de la Politique concernant la rotation et les services du commissaire aux comptes du FIDA (AC 2021/162/R.6) – pour approbation

13. La direction a présenté le point de l'ordre du jour, notant que l'objectif du document était de mettre en cohérence la politique du FIDA avec les politiques correspondantes appliquées par des institutions analogues, afin d'assurer la cohérence des pratiques et de favoriser la compétitivité du FIDA. Il a été noté que le texte révisé proposé permettait de s'aligner sur les pratiques des institutions analogues et la réglementation en vigueur, et laissait une certaine souplesse, tout en garantissant l'indépendance et la transparence des services d'audit.
14. Les membres du Comité ont demandé plusieurs éclaircissements sur le texte.
15. La direction a expliqué que le texte proposé était aligné sur les pratiques d'autres institutions financières internationales et a précisé que le principe d'indépendance du commissaire aux comptes était indispensable et serait conservé dans le cadre de la révision de la politique.
16. La politique a donc été considérée comme ayant été révisée et approuvée.

Informations actualisées sur la continuité des opérations et l'efficacité des méthodes de travail: répercussions de la COVID-19 – pour information

17. La direction a présenté oralement des informations actualisées sur les mesures de continuité des opérations adoptées pendant la crise liée à la COVID-19. Elle a notamment apporté des précisions concernant les modalités souples et échelonnées du plan de retour au bureau au siège et dans les bureaux de pays.
18. Il a été noté que le plan était pleinement cohérent avec les orientations du pays hôte et les directives fixées par l'Organisation mondiale de la Santé, les équipes médicales des Nations Unies, l'équipe de gestion de la sécurité et les équipes de pays des Nations Unies. Il a été noté qu'à partir du lundi 6 septembre, le plan de retour au bureau prévoyait la présence de 250 personnes, au siège du FIDA, puis de 350 à compter de la fin du mois. Des critères supplémentaires de sécurité sanitaire étaient fixés, dont la quarantaine volontaire et un centre de dépistage de la COVID-19 sur

place. Pour avoir accès au siège, les membres du personnel devront être en possession soit d'un certificat de vaccination complet (Certificat COVID numérique de l'Union européenne), soit d'un test antigénique négatif (disponible sur place) valable une semaine, avec délivrance consécutive d'un certificat médical du FIDA. La direction a souligné les mesures ayant été prises pour renforcer les politiques existantes en matière de télétravail et a indiqué qu'un projet pilote sur les modalités de télétravail flexible serait lancé le 1^{er} octobre. Le Comité a été informé que 19 bureaux de pays avaient adopté le recours complet au télétravail, tandis que 27 bureaux de pays fonctionnaient selon des modalités variables.

19. Les membres du Comité ont accueilli avec satisfaction le compte rendu et se sont félicités des mesures prises par la direction pendant la crise.

Projet d'ordre du jour provisoire de la cent soixante-troisième réunion du Comité d'audit (AC 2021/162/R.12) – pour examen

20. Le projet d'ordre du jour provisoire de la cent soixante-troisième réunion du Comité d'audit a été examiné, et il a été pris note de l'inclusion des points suivants:

- Informations actualisées sur la gestion améliorée de l'efficacité et des ressources (répartition intelligente du budget);
- Examen de la politique de placement du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après la cessation de service;
- Rapport sur la gestion actif-passif et le suivi des liquidités;
- Informations actualisées sur l'application de la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et sur la mise en œuvre des activités correspondantes de contrôle financier;
- Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées;
- Questions diverses:
 - Présentation orale d'informations sur la notation de crédit;
 - Présentation orale d'informations sur les taux interbancaires offerts (TIO);
 - Présentation orale d'informations sur la mise en œuvre de la signature numérique au FIDA.

21. L'ordre du jour a été considéré comme ayant été examiné et le Bureau du Secrétaire informera les membres du Comité des dispositions prises pour prolonger la durée de la cent soixante-troisième réunion.

Rapports financiers régulièrement soumis au Conseil d'administration

Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA au deuxième trimestre 2021 (AC 2021/162/R.13) – pour examen

22. Les membres du Comité ont examiné le document susmentionné, qui contenait des informations sur la situation à la fin du mois de juin 2021, et ont pris note des indicateurs faisant état d'une réduction des risques, ce qui s'expliquait, d'après la direction, par les mesures prises pour diversifier et atténuer les risques associés au portefeuille de placements.

Point 17 b) de l'ordre du jour – Rapports d'audit interne

23. En séance à huis clos, les membres du Comité d'audit ont examiné l'audit de la supervision du programme de pays au Burkina Faso. Le Comité continuerait d'être informé des progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations. En outre, certains membres ont suggéré qu'AUO étudie la possibilité de réaliser un audit thématique sur la passation de marchés relatifs aux projets afin d'évaluer l'efficacité et l'efficacité des nouveaux systèmes et processus adoptés pour faire face aux risques connexes.

Gestion améliorée de l'efficacité et des ressources (répartition intelligente du budget) – pour information

24. La direction a fait le point oralement sur les mesures prises, conformément à la demande du Conseil d'administration de clarifier et de simplifier la mesure du ratio d'efficacité. Il a été noté que la direction avait réalisé une analyse complète des pratiques adoptées par les autres institutions financières internationales et organismes des Nations Unies. Il a également été noté que l'identification des coûts directs et des coûts indirects, et l'attribution conséquente aux résultats du projet, contribuerait à améliorer l'efficacité et la transparence – et que ce processus nécessiterait un affinement de la mesure de l'efficacité.
25. Les membres du Comité ont pris note de ces informations et ont souligné la nécessité d'adapter la mesure de l'efficacité au modèle opérationnel du FIDA et l'importance de comparer les pratiques budgétaires du Fonds à celles d'institutions financières similaires.

Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2022, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2022 et du plan indicatif pour 2023-2024 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (AC 2021/162/R.3) – pour examen

26. La direction a présenté le point de l'ordre du jour en précisant les principaux facteurs de coût du budget pour 2022. Il a été souligné que l'augmentation du budget pour 2022 comprenait une augmentation réelle de 4,75% et une augmentation des prix de 1,5%. Il a été noté que l'augmentation nominale de 6,25% qui en résultait était due à:
 - la décentralisation et la redéfinition conséquente de la typologie de la présence du FIDA sur le terrain et sa forme future;
 - l'optimisation des effectifs du FIDA, conformément à l'étude réalisée par McKinsey;
 - la réalisation des engagements pris au titre de FIDA12.
27. Il a également été noté que les augmentations prévues devraient être compensées par une baisse des dépenses de consultants et des frais de voyage.
28. Le budget proposé pour 2022 se décomposerait comme suit:
 - Le budget ordinaire proposé pour 2022 s'élevait à 169,37 millions d'USD.
 - Le budget d'investissement total pour 2022 devrait être compris entre 6,2 et 6,8 millions d'USD.
 - On prévoyait un taux d'exécution du budget 2021 d'environ 95%.
29. Le Bureau indépendant d'évaluation du FIDA (IOE) a présenté son budget-programme de travail pour 2022, et a souligné qu'il allait lancer une nouvelle évaluation thématique portant sur l'égalité femmes-hommes ainsi qu'une évaluation groupée de projets de financement rural dans la région Afrique orientale et australe. Il a été noté que cinq nouvelles évaluations de la performance des projets étaient prévues en 2022 et qu'IOE validerait la totalité des rapports d'achèvement des projets.
30. Le projet de budget d'IOE pour 2022 s'élevait à 5,84 millions d'USD (le budget d'IOE pour 2021 avait été fixé à 5,81 millions d'USD). Il représentait 0,51% du montant du programme de prêts et dons du FIDA prévu pour le prochain exercice, soit une proportion inférieure au plafond de 0,9% fixé par le Conseil d'administration pour le budget d'IOE. Le projet de budget a été accueilli favorablement par les membres du Comité.
31. Certains membres se sont félicités du projet de budget à la lumière de l'objectif du FIDA de doubler son impact d'ici 2030. D'autres membres ont demandé des éclaircissements et des détails supplémentaires sur la décentralisation, la planification

des effectifs, les gains d'efficacité découlant des réformes, la concrétisation des engagements de FIDA12 et le report de crédits budgétaires. Il a également été noté qu'il fallait évaluer l'augmentation du budget à l'aune des pratiques d'institutions financières internationales analogues qui suivaient habituellement une approche plus disciplinée. Enfin, il a été souligné qu'il y avait lieu de préciser quelles étaient les dépenses récurrentes et les dépenses ponctuelles qui pourraient être financées au moyen de crédits reportés et du tirage de fonds au titre du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies.

32. La direction a fourni des informations en retour, soulignant les détails particuliers concernant l'efficacité associée à la planification dynamique des effectifs et aux réformes déjà entreprises. La direction a indiqué au Comité que des détails supplémentaires seraient fournis à sa cent soixante-troisième réunion.
33. Le document a été considéré comme ayant été examiné et sera soumis au Conseil d'administration pour examen à sa prochaine session.

Point 13 de l'ordre du jour – Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12)

- a) **Niveau cible du programme de prêts et dons et annonces de contributions pour FIDA12 (AC 2021/162/R.10) – pour examen**
- b) **Rapport sur l'état de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (AC 2021/162/R.11) – pour information**

34. Présentant ces points de l'ordre du jour, la direction a fait remarquer que FIDA12 avait pris effet le 18 août 2021 et que les annonces de contributions s'élevaient à 1,16 milliard d'USD. Il a été noté que les contributions devraient, avec un degré élevé de certitude, atteindre au moins 1,3 milliard d'USD. Compte tenu de ce niveau de contributions totales prévues pour FIDA12, le niveau soutenable du programme de prêts et dons proposé pour approbation était de 3,5 milliards d'USD. La direction a noté qu'un programme de prêts et dons de 3,8 milliards d'USD, en l'absence de réalisation de l'objectif de reconstitution, nécessiterait des niveaux d'emprunt bien plus élevés à court et moyen terme, exposant le FIDA à un ensemble de risques susceptibles de compromettre sa viabilité financière.
35. Les membres du Comité ont accueilli favorablement la proposition, estimant qu'elle était financièrement saine. Certains membres du Comité se sont dits préoccupés par la réduction du volume du programme de prêts et dons prévu et la diminution des ressources destinées aux pays à faible revenu, et ont encouragé le FIDA à étudier toutes les voies possibles pour y remédier, notamment en engageant des mesures supplémentaires de mobilisation de ressources.
36. La direction a fourni des détails supplémentaires et des assurances quant à la poursuite des efforts de mobilisation des ressources, notant en outre que le niveau des annonces de contributions au titre de FIDA12 atteint à ce jour, à ce stade du processus, était l'un des plus élevés de l'histoire du FIDA.
37. Les deux documents ont été considérés comme ayant été examinés et seront soumis au Conseil d'administration à sa cent trente-troisième session, avec les titres suivants:
 - Informations actualisées sur le niveau soutenable du programme de prêts et dons de FIDA12, pour approbation;
 - Rapport sur l'état de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA, pour information.

Prêts du FIDA assortis de conditions ordinaires: mise à jour des éléments de tarification (AC 2021/162/R.7) – pour examen

38. La direction a présenté les points de l'ordre du jour, en soulignant les changements proposés concernant les prêts accordés à des conditions ordinaires, les mises à jour apportées à la différenciation de la prime d'échéance du FIDA, et les propositions de

suspension de la marge fixe durant la période couverte par FIDA12 et de cessation de l'offre de prêts libellée en droits de tirage spéciaux.

39. Les membres du Comité ont demandé des précisions quant à la date de réexamen de la suspension des prêts à marge fixe et à la possibilité de les réintroduire à l'avenir.
40. La direction a précisé qu'une éventuelle réintroduction des prêts à marge fixe dépendrait des résultats de la réforme des TIO. Il a également été noté que la direction présenterait oralement des informations actualisées sur les TIO, lors de la prochaine réunion du Comité en novembre 2021.
41. Le document a été considéré comme ayant été examiné et sera soumis au Conseil d'administration à sa prochaine session en septembre pour examen, avant d'être mis à jour au besoin en vue de sa soumission au Conseil d'administration en décembre pour approbation.

Mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré: le programme d'eurobons à moyen terme du FIDA (AC 2021/162/R.9) – pour examen

42. Présentant ce point de l'ordre du jour, la direction a rappelé que le Cadre d'emprunt intégré était le principal pilier de la stratégie d'emprunt du FIDA au titre de FIDA12. Il a été souligné que ce cadre permettait au FIDA d'émettre des placements obligataires privés en utilisant des outils tels que le programme d'eurobons à moyen terme (*euro medium-term note* ou EMTN). Il a été précisé que le programme EMTN était un ensemble de documents de référence définissant les conditions générales applicables à toutes les obligations privées que les investisseurs et les intermédiaires ne doivent donc analyser qu'une seule fois, pour se concentrer ensuite sur les détails de la transaction. La direction a fait remarquer que cette approche présentait de bons rapports coûts-efficacité et temps-efficacité et qu'elle était conforme aux meilleures pratiques du secteur.
43. Les membres du Comité ont demandé des éclaircissements sur les échéances, ainsi que sur la monnaie de dénomination et les bourses de cotation considérées comme facteurs de coût.
44. La direction a précisé que les placements privés seraient initialement libellés en euros et en dollars des États-Unis pour correspondre aux monnaies de libellé des actifs du FIDA. Le Fonds prévoyait de s'inscrire à la bourse du Luxembourg, qui disposait d'une bourse verte dédiée aux émissions durables telles que les placements privés prévus par le FIDA. La direction a expliqué que le Fonds entendait émettre des obligations durables, avec des échéances de sept ans et plus, afin de correspondre au profil des actifs du FIDA. Enfin, la direction a précisé que certains coûts liés à la mise en place du programme EMTN étaient ponctuels, tandis que les coûts de notation, par exemple, étaient récurrents.
45. Le document a été considéré comme ayant été examiné et sera soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Informations actualisées sur le Mécanisme d'accès aux ressources empruntées – pour information

46. La direction a présenté oralement des informations actualisées sur le nouveau Mécanisme d'accès aux ressources empruntées. Il a été noté que le mécanisme serait mis en place au début de la période visée par FIDA12, et qu'une liste de pays admissibles était en cours de finalisation et serait communiquée aux États membres en vue de solliciter des manifestations d'intérêt. Les projets seraient ensuite soumis au Conseil d'administration pour approbation. Le Comité a été informé que des détails supplémentaires seraient communiqués en vue de la cent trente-quatrième session du Conseil d'administration au titre du document relatif au budget et au programme de travail pour 2022.
47. Le Comité a pris note de ces informations actualisées.

Modification des Principes et critères applicables aux financements du FIDA (AC 2021/162/R.8) – pour examen

48. La direction a présenté le point de l'ordre du jour en soulignant que les modifications à apporter aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA proposées et l'adoption du Cadre relatif aux conditions de financement s'imposaient en raison de l'introduction d'un deuxième mécanisme de mise à disposition des ressources empruntées par le FIDA, le Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE), et de la mise à jour des conditions de financement du Fonds. La direction a pris note des mesures prises pour rationaliser les Principes et critères applicables aux financements tout en maintenant sa portée générale et ses grands principes.
49. Le document a été considéré comme ayant été examiné compte tenu de l'inclusion d'une orientation stratégique et de son alignement sur le mandat du FIDA. Il sera soumis au Conseil d'administration à sa cent trente-quatrième session pour approbation.

Gestion globale des risques – pour information

50. La direction a présenté oralement des informations actualisées sur les activités de gestion globale des risques, et souligné que la politique en la matière serait soumise au Conseil d'administration à sa cent trente-troisième session pour approbation. Il a été noté que le Bureau de la gestion globale des risques avait poursuivi le renforcement des capacités internes et la définition d'étapes importantes en vue de la poursuite de la mise en œuvre du cadre de gestion globale des risques. Les membres ont pris note des progrès réalisés en matière de surveillance des risques opérationnels, des améliorations apportées au tableau de bord des risques institutionnels, qui serait bientôt présenté officiellement, et des initiatives en cours concernant la collecte de données relatives aux risques.
51. Le Comité a pris note de ces informations actualisées.

Questions diverses

52. La direction a fait le point oralement sur l'examen de la politique de placement du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après la cessation de service, et a fait noter qu'une société de conseil avait été recrutée pour effectuer un examen de la gestion de l'actif et du passif en vue de diversifier le portefeuille. La direction a indiqué que, sur la base des résultats de l'étude, les modifications à la politique de placement seraient soumises au Comité d'audit pour examen, l'objectif final étant de soumettre une politique révisée à l'approbation du Conseil d'administration à sa cent trente-quatrième session.
53. La direction a également fait le point concernant le nouvel accord d'emprunt avec la banque de développement KfW, notant la négociation d'un nouveau prêt libellé en dollars des États-Unis pour un montant correspondant à 400 millions d'EUR. Conformément à la pratique antérieure, la proposition serait publiée pour examen par voie électronique par le Comité d'audit, puis soumise au Conseil d'administration pour approbation par vote par correspondance. La direction prévoyait de publier le document au début du mois d'octobre pour examen par le Comité d'audit.
54. Le Comité a pris note de ces informations actualisées.